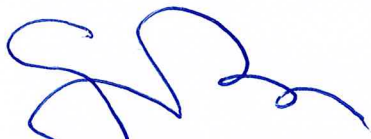


AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté, lors de l'assemblée du conseil du 11 juin 2025, le règlement numéro 365-2025 amendant le règlement 151-2004 afin de fixer les tarifs du service régional de collecte des matières résiduelles.

Fait et donné à Laurier-Station, ce 16 juin 2025.



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 16 juin 2025 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 juin 2025.

Signé : _____



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier